



Collège A. DERAÏN CHAMBOURCY

OPTION FACULTATIVE CHANT CHORAL 2023-2024

La pratique du chant choral contribue à l'épanouissement et au développement de l'enfant et de l'adolescent. En travaillant sa voix et sa respiration, l'élève développe sa concentration, sa sensibilité artistique et sa créativité. Si le chant choral favorise aussi l'écoute mutuelle, l'altérité et la mixité des âges, sa pratique est surtout un excellent moyen de développer la confiance en soi en permettant à l'élève de mieux aborder son parcours scolaire. C'est donc une opportunité d'épanouissement pour votre enfant.

Le collège A. Deraïn propose depuis trois ans un enseignement facultatif de chant choral, ouvert à tous les élèves de l'établissement. Un aperçu de leur travail est visionnable ici :

<http://www.clg-derain-chambourcy.ac-versailles.fr/2020/06/14/chanson-confinee-de-la-chorale-et-de-latelier-instrumental/>

Les élèves bénéficieront d'une heure hebdomadaire, intégrée dans leur emploi du temps, en plus du cours d'éducation musicale.

Les inscriptions sont soumises aux conditions suivantes :

- L'élève s'engage à être présent à chaque séance et devra justifier ses absences.
- L'élève s'engage à avoir un comportement irréprochable : dans le cas contraire, l'exclusion de la chorale pourra être prononcée.
- L'élève peut également être appelé à participer à d'éventuelles répétitions supplémentaires, aux portes ouvertes du collège et à des manifestations extérieures.

Cette activité donnera lieu à une évaluation qui pourra être retenue dans le cadre du Parcours Artistique et Culturel (notamment pour les élèves de 3^{ème} pour lesquels la validation du cycle 4 est prévue en fin d'année pour l'obtention du Diplôme National du Brevet). L'option peut également apporter des points supplémentaires au Brevet des collèges.

Attention : Cet enseignement est contingenté dans le respect du taux d'encadrement dédié pour un professeur.

NB : Les travaux menés au cours de l'année pourront faire l'objet d'une diffusion sur le site du collège ou académique : cette disposition suppose l'adhésion des parents à la diffusion de la voix et de l'image (Le document académique sera fourni pour signature).

Madame BUCHERT
Professeur d'éducation musicale et chant choral

La cheffe d'établissement

✂ -----
Je soussigné(e), ----- souhaite inscrire mon
enfant ----- à la chorale du collège A. Deraïn.

Je note que cet enseignement facultatif nécessite la présence obligatoire de mon enfant à l'heure hebdomadaire et à d'éventuelles répétitions supplémentaires.

L'inscription vaut engagement pour toute l'année scolaire 2023-2024.

Date :

Signature des responsables légaux :